



cgt.tresor21@wanadoo.fr

Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Décembre 2001

Numéro 44

Dans ce numéro

- 1 CAP du 13 novembre 2001.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CTPL du 4 décembre 2001.
- 4 Bulletin d'adhésion.

CAP du 13 novembre 2001

Le TPG a réuni les Commissions Administratives Paritaires (CAP) locales de catégories C et B le 13 novembre 2001 pour présenter les mouvements de personnels au 1^{er} janvier 2002.

Au 01/01/02, seront nommés 5 nouveaux agents de recouvrement :

- Aurore MARENCO à TG Liaison-traitements
- Alexandra ETEVE à Trésorerie de Dijon-Est
- Frédéric HERNANDEZ à Trésorerie municipale de Dijon
- Rosa DE MORAIS à Trésorerie de Pontailler /Saône
- Christine BAZANTE à Trésorerie de Sombernon, en remplacement de notre collègue qui est en longue maladie depuis 3 ans.

Avec la suppression du service épargne-gestion, un mouvement très important a lieu sur Dijon au 01/01/2002 :

- Pila INTHAVIXAY est nommée à TG CDC
- Mariella HERPOEL est nommée à TG Pensions
- Carole PITOISET est nommée à TG Dépense
- Dominique SAUGER est nommé à la TP du CHU
- Véronique GORGET (liaison- traitement) est nommée à TG Dépense
- Antoine MONTI (T Dijon est) est nommé à TG Recouvrement – gestion
- Christine PERRIN (TP Dijon-Nord) est nommée à TP OPAC et OPHLM

Au 01/01/2002, notre département supporte 5 départs :

- Marie-Thérèse RABBE (Trésorerie de Pontailler)part en Haute-Saône
- Frédéric GARRIDO (Trésorerie de Semur) part dans l'Ain
- Catherine PETITPERRIN (Trésorerie de ST Jean de Losne) part dans le Var
- Véronique OMNES (TG Dépense) part dans l'Aube
- Sandra TEIXEIRA (TG épargne-gestion) part en Saône et Loire

En contrepartie il y a 4 arrivées :

- Chantal LAURENT vient de haute-saône, est nommée à TG Liaisons-traitements
- Christine RYKALA vient de Bobigny, est nommée à la Trésorerie de Pontailler/Saône
- Christophe DURAND vient de Paris, est nommé à la Trésorerie de Dijon- Nord
- Eric CONTASSOT vient de l'Yonne, est nommé à Semur en Auxois

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement et Agents de recouvrement principaux : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion) et NADAN Roselyne (T. Montbard).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI) et TAUUVY Christiane (T. OPD-HLM).

Inspecteurs : aucun élu.

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31), LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et BOURDIN Arnaud (TG-CMIB 03-80-59-26-14).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS) et Comité Action Sociale et Sanitaire (CDASS) :

BOURDIN Arnaud (TG-C.M.I.B. 03-80-59-26-14) au C.HS.

SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) au CDASS.

Tous ces mouvements permettent de faire bouger quelques agents du département en fonction de leur demande de mutation :

- Martine BALDACHINO (Trésorerie de Mirebeau) va à la Trésorerie de Saint Jean de Losne
- Véronique SUDRIE (TG épargne –gestion) va à la Trésorerie de Mirebeau
- Marylène DURAND (Trésorerie de Montbard) va à la TG recouvrement-gestion

La CGT s'est abstenue au moment du vote de ce mouvement du 01/01/2002. En effet, nous ne voulions pas de la suppression des Fonds Particuliers, donc nous ne pouvons entériner le plan social qui va avec.

La direction nous a informé que les perceptions de Genlis et Auxonne passaient **Recette-Perception** en précisant qu'il n'y aurait « aucun emploi supplémentaire pour le poste, mais seulement un changement pour le cadre A ».

Les problèmes du recouvrement de l'impôt ont été abordés, mais aucune réponse satisfaisante ne nous a été faite. Par ailleurs, la Direction a affirmé qu'il n'y aurait pas de mutations géographiques non voulues pour les personnels du **service liaison-recouvrement** lors de leur éventuelle suppression (?). On s'aperçoit aujourd'hui du rôle essentiel que joue ce service actuellement surchargé de travail et on voit mal comment l'effectif de ce service pourrait aujourd'hui être réduit.

La Direction a précisé le nom des **agents qui ne quitteront pas épargne-gestion**, mais s'occuperont des dépôts de fonds : Mmes PETEY, ROSSIGNOL, ROULLIER, POUPOT, CARRIOU, et M. GALIMARD.

La CGT a évoqué le **problème de la Trésorerie de Dijon Nord** : Mme FRERE en poste à la TG Cepl a été affectée à la Trésorerie de Dijon Nord hors mouvement à la rentrée scolaire pour combler le poste concernant la taxe d'urbanisme. Depuis son affectation, elle est en congé de maladie et même de longue maladie depuis quelque temps. M. HALBIQUE doit revoir ce problème car la longue maladie pourrait bien rendre nulle la mutation et il faudrait nommer une autre personne pour le poste de Dijon Nord.

La direction nous a informés de la **nomination de 4 cadres C en cadres B par liste d'aptitude pour l'année 2001**. Il s'agit de Madame LEYNON de Beaune, Monsieur HYTIER, équipe de suppléance, Madame COLLARDOT de Somberton et de Monsieur CLERE Jean-Claude du DI. Ces 4 agents restent sur le poste qu'ils occupent à l'heure actuelle.

La direction nous a également fait part de la réussite du **concours de contrôleur principal** pour 4 de nos collègues : Madame FLOCARD d'Is-sur-tille, Madame GIGOUX de Dijon-ouest, Madame GRANDCHAMP de Venarey et de Madame LAFORCE de l'équipe de suppléance. Les affectations de ces agents n'étaient pas encore déterminées le jour de la CAP.

CTPL du 4 décembre 2001 : boycott des syndicats majoritaires

Les 3 syndicats majoritaires du Trésor en Côte d'Or (CGT-CFDT-FO) ont décidé de boycotter le Comité Technique paritaire local (CTPL) du 4 décembre 2001 car ils ne leur semblaient pas opportun d'aller discuter de divers problèmes en cette période de crise au cours de laquelle la Direction refuse d'entendre les personnels. Le communiqué suivant a été remis au TPG :

« Les représentants des organisations syndicales (CFDT-CGT-FO) vous informent qu'ils n'assisteront pas au comité technique paritaire local prévu le 04 décembre 2001.

En effet, compte tenu des doléances qui vous avaient été posées dans le cadre de l'amélioration de la situation du recouvrement et qui n'ont pas été entendues, il ne nous paraît pas justifié d'apparaître au CTPL pour des débats, qui nous le savons, ne seraient pas retenus.

Aussi chacun d'entre nous concernés par les problèmes actuels de recouvrement souhaitons privilégier la présence à nos postes pour tenter autant que possible de répondre et d'aider les contribuables exposés aux problèmes que vous connaissez. ».

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON** :